

## **L'OPPBTP lance « Check Chantier », une application mobile pour accompagner les professionnels du BTP en prévention sur les chantiers**

L'OPPBTP accompagne au quotidien les professionnels du bâtiment et des travaux publics afin d'améliorer leurs conditions de travail et de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Dans ce contexte, l'Organisme met un point d'honneur à accompagner les grandes transformations du secteur. La digitalisation en particulier, permet à l'Organisme de viser un accompagnement massif des entreprises et des salariés du BTP en mettant à leur disposition des outils simples, efficaces et accessibles à tous. Dans cette optique, l'OPPBTP lance l'application mobile « Check Chantier » pour cette rentrée 2022 où seront mises à disposition de nombreuses solutions permettant de répondre aux besoins des professionnels.

### **La digitalisation, priorité renouvelée avec le plan @Horizon2025 de l'OPPBTP**

Bien avant la crise sanitaire, l'OPPBTP a pris conscience de l'importance du digital et y a décelé un fort potentiel, notamment pour permettre d'engager facilement les actions de prévention et offrir aux professionnels un accompagnement personnalisé. Dès 2015, en faisant du digital l'un des cinq programmes prioritaires de son plan stratégique quinquennal, l'OPPBTP a pris le sujet à bras le corps. Depuis, l'Organisme développe un écosystème digital complet au service de la prévention. Il propose à l'ensemble des professionnels du BTP des solutions personnalisées. Après avoir lancé de nouveaux services digitaux à destination des TPE et développé les formations en e-learning, l'OPPBTP a entièrement réinventé son site internet en 2021 pour permettre aux professionnels d'améliorer leur culture prévention et les inciter à passer à l'action.

Afin de poursuivre sur cette lancée, l'OPPBTP lance aujourd'hui une toute nouvelle application ambitieuse et intuitive pour les professionnels du BTP : « Check Chantier ».

### **« Check Chantier » : l'application pour agir au quotidien en sécurité sur les chantiers**



Cette nouvelle application répond à un enjeu majeur pour l'OPPBTP : assurer la continuité de sa mission en diffusant, via ce nouvel outil, les bonnes pratiques de prévention dans le quotidien des TPE et PME du BTP. Grâce à elle, l'OPPBTP entend accompagner l'utilisateur, qu'il soit chef de chantier, chef d'équipe, préventeur ou opérateur, en apportant des réponses instantanées, tout en lui rappelant les bonnes pratiques de prévention.

« Check Chantier » a ainsi vocation de renforcer la large palette d'outils digitaux déjà à disposition des professionnels, avec une dimension ludique, innovante et profitant des technologies embarquées du smartphone. En somme, une application ergonomique munie de solutions et d'outils consultables en tous lieux.

## Des fonctionnalités concrètes pour répondre aux besoins quotidiens sur le chantier

L'application rassemble différents outils pratiques pour accompagner le professionnel sur le terrain :

- **Des modules de vérification pour les échafaudages.** La vérification des matériels joue un rôle primordial pour assurer la sécurité des opérateurs sur le chantier. Le contrôle des échafaudages de pied et roulant est même obligatoire et doit être réalisé régulièrement.
- **Des modules de vérification pour les engins.** Grâce à des check-lists personnalisables, l'utilisateur est guidé pas à pas dans cette procédure et peut générer et imprimer les rapports correspondants. Cette vérification permet de déceler de potentielles détériorations et d'assurer la sécurité des collaborateurs.
- **Un accès vers l'agence en ligne** avec la possibilité de rentrer à tout moment en contact avec l'équipe de conseillers en ligne par chat, appel audio et d'accéder à la base de Q/R pour obtenir des informations complémentaires par le biais de questions/réponses ou avec la possibilité de joindre un conseiller par chat ou visioconférence en cas de besoin.



Les étapes de l'accueil d'un collaborateur

- ✓ Accueillir un collaborateur sur le chantier
- ✓ Confirmer l'accueil du collaborateur
- ✓ Partager la fiche urgence
- ✓ Vérifier les équipements de sécurité



- **Le module accueil accompagne le nouveau collaborateur dès son arrivée** avant de l'affecter à son poste de travail. Cet outil permet de formaliser l'accueil du nouvel arrivant rappelant la conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident.

- **Un module d'urgence** qui met à disposition toutes les informations pour réagir et avertir les secours le plus vite possible, avec notamment la possibilité de préenregistrer son adresse et sa localisation GPS. Des consignes pour agir dans l'attente des secours sont également disponibles.

- **Des outils pratiques** pour mieux s'appropriier le chantier et ses environs. L'application propose notamment la météo du jour pour se préparer à d'éventuels aléas, la localisation de sanitaires à proximité mais aussi de applications suggérées comme un capteur de bruit et luxmètre pour mesurer la lumière sur le chantier.
- **La mise à disposition de documentations et de passerelles vers le site de preventionbtp.fr** pour répondre à toutes les problématiques et renforcer la culture prévention des professionnels du BTP avec notamment des fiches métiers, des packs animation et des pastilles vidéo.



« *Check Chantier est la concrétisation de tout ce que les outils digitaux peuvent apporter au secteur du BTP en matière de prévention : plus de proximité, de réactivité et d'accompagnement personnalisé. Une application qui a pour objectif d'accompagner les professionnels au quotidien, en direct du chantier, avec des outils immédiatement disponibles dans la poche. L'utilisateur dispose d'une palette de fonctionnalités variées où toutes ses demandes peuvent trouver une réponse, de la plus élémentaire, comme la météo du jour, à la plus exigeante avec la vérification d'échafaudage ou d'engin.* » complète Paul DUPHIL, Secrétaire Général de l'OPPBTP.

## À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier...

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).

## Contacts presse OPPBTB :

CLC Communications : Christelle GRELOU - Ingrid JAUNET – Charlotte BREUIL – Tél : 01 42 93 04 04 – [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com) – [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com) – [c.breuil@clccom.com](mailto:c.breuil@clccom.com)

OPPBTB : Solange DELPECH – Tél : 01 46 09 26 76 – [solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)